

A l'attention du Secrétaire Général
Des Nations Unies

Le 13 juin 2022, à Chaudfontaine

Objet : Lettre d'engagement au Pacte Mondial

Monsieur Le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que le groupe METALIS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et de les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Ces points sont transcrits au sein de notre rapport RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale, avec une première édition parue en 2013.

Vous trouverez en annexe une version actualisée 2021, reprenant les comportements décrits dans la norme ISO 26000, avec un plan d'actions global RSE 2022. Notre engagement pour les 4 grands domaines du Pacte Mondial – à savoir : Droits de l'Homme, Conditions de travail, Environnement et Lutte contre la corruption – est rappelé dans notre rapport RSE, dont vous trouverez un tableau de correspondance en annexe.

Veillez recevoir, Monsieur Le Secrétaire-Général, nos sincères salutations,

Christophe DERVYN
METALIS Group CEO

P.O.

